



# C.V.V.X.

Rue du port  
78740 Vaux sur Seine  
049°.00.051 N / 001°.58.268 E



## AVIS de COURSE

**Epreuve :** COUPE DE RIVIERE 2016  
**Niveau :** INTER LIGUE Grade 5A  
**Date :** 23 et 24 Avril 2016  
**Support / Classe :** CORSAIRE et CAP CORSE  
**Autorité Organisatrice :** Cercle de la Voile de Vaux sur Seine  
**Lieu :** Seine – Bassin de Meulan

1. **REGLES** : La régata sera régie par :
  - 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) en vigueur,
  - 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
  - 1.3 les règlements de série des 2 classes,
  - 1.4 le présent avis de course, les IC et leurs annexes.
  
2. **PUBLICITE** : En application de la Régulation 20 de l'ISAF, telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie par l'autorité organisatrice.
  
3. **ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**
  - 3.1 La régata est ouverte aux Corsaire (DL et JOG) et aux Cap Corse conformes à leur règlement de série et dont les propriétaires sont à jour de leur cotisation 2016.
  - 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription à l'adresse indiquée au plus tard le lundi 4 avril 2016.
  - 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
    - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
    - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité,
    - leur certificat de conformité.
  - 3.3 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
    - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
    - le certificat de jauge ou de conformité
    - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
    - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
TOUTES	10€ / bateau

Le montant du repas des équipages du samedi soir (18 € par personne) est à rajouter aux droits d'inscription. (voir formulaire d'inscription joint)

#### 5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscriptions : samedi 23 avril de 9 H à 13 H.

5.2 Jours de course :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement
23 avril	15 H
24 avril	10 H

5.3 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14 H.

#### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées selon la prescription fédérale.  
Les annexes aux IC seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

#### 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construit (épingle ou banane). Un raid pourra être lancé en fonction des conditions météo.

7.2 L'emplacement de la zone de course est la Seine, entre le pont de Triel et le pont de Meulan

#### 8. CLASSEMENT

8.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

8.2 Un seul classement en temps réel est établi pour les 2 classes.

#### 10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf autorisation écrite préalable du comité de course.

#### 11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

#### 12. PRIX

Un prix au premier, deuxième et troisième du classement général.  
La FONFON CUP sera remise à la première féminine.

#### 13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

#### 14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires et inscriptions veuillez contacter :

René JEGOU 01.39.95.48.90 / 06.83.54.93.15 [jegou.rene@wanadoo.fr](mailto:jegou.rene@wanadoo.fr)  
47 Rue E Cawell 95320 SAINT LEU LA FORET.

**Repas :** La participation au repas du samedi soir est de 18 € par personne.  
Merci de vous inscrire avant le 04 avril 2016 à l'aide du formulaire joint.

**Accès :** CVVX, 1 Rue du Port, 78740 VAUX SUR SEINE.  
Parking bateaux, remorques, voitures et camping car sur le site du club.  
Merci de respecter le sens giratoire et de libérer l'aire de grutage.

.....  
.....

#### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Série du bateau :	N° de voile :
Nom du bateau :	
Skipper : N° de licence :	Nom et Prénom :
Téléphone :	Email :
Equipier 1 : N° de licence :	Nom et Prénom :
Equipier 2 : N° de licence :	Nom et Prénom :

Droits d'inscription pour le bateau : 10 €  
Participation au repas du samedi soir : .....X 18 € par pers.  
Total : .....€

A retourner accompagné du règlement (Chèque à l'ordre du CVVX) à :  
René JEGOU 47 Rue E Cawell, 95320 SAINT LEU LA FORET.

